

RÈGLEMENT CHAMPIONNATS REGIONAUX AMATEURS 2024

Le championnat se court sur deux jours (samedi et dimanche) et sur 4 niveaux d'épreuves différents : Amateur 3, 2, 1 et élite.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS :

- Avoir sa licence ou son adresse de domiciliation en Occitanie
- Le nombre de participations aux épreuves qualificatives est libre. Un cavalier peut courir deux Championnats au maximum avec deux chevaux différents, sous réserve qu'il n'y ait qu'un seul indice maximum entre les deux Championnats engagés (exemple : Amateur 1 et amateur 2 autorisé, mais amateur 1 et amateur 3 impossible). Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans le même niveau d'épreuve avec plusieurs chevaux différents, il devra signaler, avant sa 1ère épreuve, le cheval avec lequel il court le Championnat Régional.

DÉROULEMENT :

Amateurs élites, amateurs 1 et amateurs 2 : Chaque championnat est constitué de 2 épreuves qualificatives (samedi et dimanche) et d'une finale (dimanche).

Amateurs 3 : Le Championnat est constitué de 2 épreuves (GP 95 samedi et GP 1m dimanche)

Un classement est établi sur chacune des 2 épreuves qualificatives avec attribution de points comme suit pour chaque étape :

1^{er} : 20pts / 2^{ème} : 17 points / 3^{ème} : 15 points / 4^{ème} : 13 pts / 5^{ème} : 12 pts etc ... et à partir du 16^{ème} : 1 point. Il n'y aura pas de points attribués aux couples éliminés ou ayant abandonné.

Amateurs 2, 1 et élites La première étape sera coefficient 1, la deuxième étape coefficient 1.5. La finale coefficient 3.

Amateurs 3 : La première étape sera coefficient 1, la deuxième coefficient 2.

Les couples engagés après la clôture sur ces deux étapes ne peuvent prétendre à l'attribution de ces points. Il n'y aura pas d'invitations possible pour prétendre au Championnat, acceptées seulement pour courir l'épreuve.

Le meilleur cavalier ayant engagé le Championnat obtiendra donc 20 points s'il prend la tête du Championnat à l'issue de la première étape, même s'il n'a pas gagné l'épreuve et quel que soit son classement sur la première étape, le 2^{ème} meilleur 17 pts etc... Chaque épreuve ayant un classement à part et étant ouverte à tout cavalier ne courant pas le Championnat.

Amateurs 2, amateurs 1 et amateurs élite : Les 8 meilleurs cavaliers du classement provisoire à l'issue des 2 étapes seront qualifiés pour la finale qui sera jugée à la suite de la 2^{ème} étape au Barème A au chrono sur un parcours de 8 obstacles maximum dont une combinaison. L'ordre de départ de la finale sera dans l'ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux étapes qualificatives. En cas de désistement pour la finale, le cavalier n'est pas remplacé. En cas d'impossibilité pour le couple de courir la finale, les résultats à l'issue des deux étapes qualificatives seront pris en compte pour établir le classement définitif du Championnat.

Amateurs 3 :

- 1^{ère} étape : Barème A au temps différé, ordre de départ = ordre de départ à la clôture des engagements
- 2^{ème} étape : Barème A au temps différé, ordre de départ = ordre de départ à la clôture des engagements.

Amateurs 2 / 1 et Elites :

- 1^{ère} étape : Barème C, ordre de départ = ordre de départ à la clôture des engagements
- 2^{ème} étape : Barème A au temps différé, ordre de départ = Ordre de départ à la clôture des engagements
- Finale (pour les 8 premiers) : Barème A chrono sans barrage, ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes.

REMISE DES PRIX ET PODIUMS :

Il y aura une remise des prix spécifique pour chaque podium de Championnat Régional en complément de la remise des prix de l'épreuve courue.

La remise des prix de chaque épreuve se déroulera à l'issue de chaque niveau de Championnat.

La remise des prix des podiums se fera en suivant la remise des prix de la dernière épreuve de chaque niveau de Championnat.

AIDE AUX ENGAGEMENTS :

- Amateurs 3 : épreuve n°10 GP 0.95m + épreuve n°13 GP 1m
- Amateurs 2 : épreuve n°9 Vitesse 105 + épreuve n°14 GP 110
- Amateurs 1 : épreuve n°6 Vitesse 115 + épreuve n°11 GP 120
- Amateurs élites : épreuve n°7 Vitesse 125 + épreuve n°12 GP 125
-

Chaque épreuve du week-end est libre d'engagement pour tout cavalier désirant participer au concours sans participer aux Championnats, quel que soit sa Région d'appartenance.

MÉMENTO :

Un cavalier peut courir deux championnats avec deux chevaux différents sous réserve qu'il n'y ait qu'un seul indice maximum entre les deux Championnats engagés (exemple : Amateur 1 et amateur 2 autorisé, mais amateur 1 et amateur 3 impossible)

- Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans le même niveau d'épreuve avec plusieurs chevaux différents, il devra signaler, avant sa 1ère épreuve, le cheval avec lequel il court le Championnat Régional.
- Pour départager les concurrents c'est le nombre de points qui détermine le classement et en fonction des coefficients sur les épreuves dédiées à chaque championnat.
- Les invitations et engagements terrain ne permettent pas de disputer les différents championnats.
- Les cavaliers licenciés et/ou domiciliés en Occitanie exclusivement participent aux championnats régionaux d'Occitanie.
- Les cavaliers des autres régions ou d'Occitanie ne souhaitant pas participer aux championnats Régionaux peuvent participer à l'ensemble des épreuves du concours et hors championnats.

OCCITANIE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION